

*La version orale du discours fait foi*

## **La loi sur le CO2 protège le climat, renforce les arts et métiers et soutient la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse**

*par Melanie Mettler, conseillère nationale, PVL (BE)*

Le réchauffement climatique constitue un important défi pour la Suisse. Il suffit pour s'en convaincre de se souvenir des hivers doux et des sécheresses estivales de ces dernières années, autant de phénomènes qui ont posé de gros problèmes au tourisme et à l'agriculture. Nous tous, nous ressentons et nous voyons les effets du réchauffement: nos glaciers fondent rapidement; la chaleur et la sécheresse, les inondations et les glissements de terrains compliquent notre vie. Je suis certaine que vous aussi, vous souhaitez léguer à vos descendants une Suisse qui offre également une base vitale à nos petits-enfants et arrière-petits-enfants. C'est dire qu'il est urgent d'agir.

La loi sur le CO2 offre un cadre adéquat et de grandes chances, notamment à l'économie et aux arts et métiers. Grâce à des solutions intelligentes et efficaces, nos entreprises peuvent contribuer à réduire les risques climatiques tout en créant de surcroît des plus-values et des emplois. La nouvelle loi ne mise pas sur des interdictions, mais sur des incitations. Des interventions aux effets incitateurs encouragent les investissements et l'emploi dans toute la Suisse. De plus, la loi sur le CO2 soutient la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse.

Permettez-moi de relever cinq aspects.

### **Premièrement: la protection du climat est un investissement utile qui fait progresser l'économie suisse ainsi que les arts et métiers**

Nous le savons bien: chaque année nous dépensons à l'étranger quelque 8 milliards de francs pour importer des énergies fossiles. Cette forte dépendance de l'étranger n'est pas nécessaire. La nouvelle loi sur le CO2 en libère progressivement la Suisse et cette masse d'argent dépensée inutilement à l'étranger restera en Suisse. Elle permet de déclencher des investissements dans la protection du climat qui portent des fruits et qui contribuent à sauvegarder des emplois et à en créer de nouveaux.

### **Deuxièmement: les entreprises investissant dans des mesures climatiques profitent doublement**

La nouvelle loi sur le CO2 garantit enfin la compétitivité des entreprises suisses. Elle offre à toutes les entreprises la possibilité de concilier économicité et protection du climat. Les grands groupes industriels tout comme les petites entreprises artisanales peuvent se faire exempter de la taxe CO2 s'ils investissent dans des mesures climatiques. Ainsi, les entreprises font des économies aussi bien au niveau des taxes que dans leurs investissements. Voilà une offre avantageuse et même doublement avantageuse au profit de la compétitivité de l'économie suisse.

### **Troisièmement: le programme immobilier est assuré – le soutien apporté aux propriétaires de leur logement est maintenu**

Le fonds climatique garantit la poursuite du programme immobilier. L'argent mis à disposition des propriétaires de leur logement et des sociétés immobilières permet de

rénover et d'assainir les immeubles, par exemple moyennant l'isolation thermique des toits et des façades ou l'installation d'un chauffage à énergie renouvelable. Le fonds climatique peut aussi offrir une garantie aux banques et assurances qui financent des assainissements climatiques d'immeubles. Cette garantie est utile notamment dans les cas de rigueur, c'est-à-dire lorsque les propriétaires de leur logement ont du mal à obtenir une hypothèque.

#### **Quatrièmement: la loi sur le CO2 renforce la sécurité de l'approvisionnement en Suisse**

Pour soutenir cette affirmation, je vous pose une question toute simple: de quelle ressource énergétique disposons-nous le plus en Suisse? De pétrole, de gaz et de charbon ou de soleil, de vent, d'eau et de biomasse? La réponse est claire. Misons donc enfin sur l'énergie que nous pouvons produire nous-mêmes. C'est économiquement raisonnable et cela renforce de surcroît la sécurité de notre approvisionnement.

#### **Cinquièmement: la loi sur le CO2 est une chance pour l'espace rural**

Ce constat aussi, je veux vous l'expliquer en vous posant une question: où en Suisse disposons-nous du plus grand potentiel de soleil, de vent, d'eau et de biomasse? Dans les villes ou dans les campagnes? Là encore, la réponse est évidente. Saisissons donc cette chance en faveur des campagnes et des régions de montagne au lieu de dépenser des milliards pour les importations de pétrole.

Je renonce sciemment dans mon exposé à multiplier les chiffres et les citations d'études. Mon objectif était de décrire les chances que la loi sur le CO2 offre à la Suisse, à nos arts et métiers et aux régions de campagne. On ne s'en rend pas suffisamment compte, à mon avis. Je me réjouis d'ouvrir le débat avec Christian Imark.